**Délibération 2**

**Médiathèque / Approbation de la charte des collections**

Nous soumettons à votre validation la charte documentaire de la médiathèque de Soustons.

La charte des collections de la médiathèque de Soustons est destinée à rendre publiques les grandes orientations de sa politique documentaire. Elle présente les principes selon lesquels sont constituées et développées les collections. Elle constitue un document de référence et vise à informer les publics et les partenaires. Elle permet ainsi à chacun de prendre connaissance des objectifs généraux et documentaires de l’établissement.

La charte documentaire sera portée à la connaissance du public : mise à disposition du public dans la médiathèque, site internet de la Ville de Soustons. Elle sera réactualisée tous les cinq ans en fonction de l’évolution de la politique nationale en matière de lecture publique, des mutations des moyens de diffusion du savoir et des connaissances.